

## SESSION DE SEPTEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL SEPTEMBER-SESSION DES GENERALRATS

Lors de la session de septembre, le Conseil général a adopté un nouveau Règlement sur les finances communales et approuvé un investissement de CHF 683'000.- pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur deux toitures de bâtiments communaux. Le législatif communal a également voté unanimement le 3ème paquet de mesures d'urgence visant à soutenir les milieux particulièrement impactés par la pandémie, en particulier les acteurs culturels et économiques locaux ainsi que les locataires de la Ville. Suite au traitement de ces dossiers d'importance, le Conseil s'est encore prononcé sur la transmission de propositions de ses membres.

### Nouveau Règlement sur les finances communales

Ce débat important a vu les élus PDC s'illustrer. En effet, ce projet de règlement, qui vise à appliquer la nouvelle Loi cantonale sur les finances communales (LFCo), a été présenté par notre Conseiller communal **Laurent Dietrich**, Directeur des finances de la Ville de Fribourg. Rapporteur du groupe PDC/pvl, **Simon Murith** a salué la volonté d'une mise en application rapide de la LFCO et l'équilibre trouvé afin de laisser une marge de manoeuvre suffisante au Conseil communal, nécessaire pour une gestion efficace, sans pour autant réduire à néant les attributions financières du Conseil général. Constatant les nombreuses provisions supplémentaires constituées ces dernières années par la majorité en place, notre groupe a, par la voix d'**Alexandre Sacerdoti**, déposé un amendement afin d'exiger la consultation de la Commission financière avant toute inscription aux comptes d'une provision non budgétée de plus de CHF 1.0 Mio. Accepté en première lecture, cet amendement a finalement été rejeté dans une seconde lecture requise par le groupe socialiste.

### Installation de panneaux photovoltaïques en toiture communale

En tant que Président de la Commission de l'Edilité, **Charles de Reyff** a salué les débuts de la politique énergétique de la Ville de Fribourg, tout en regrettant l'absence d'étude sur le potentiel énergétique de l'ensemble des toitures communales. L'installation de panneaux photovoltaïques pour 2'100 m<sup>2</sup> sur les sites des Neigles et de la Villa Thérèse reste en-deça des efforts que doit faire le Commune. Pour le groupe PDC/pvl, **Jean-Frédéric Python** a rappelé qu'il y a 15 ans déjà, le PDC avait demandé d'étudier la couverture des toitures communales avec du photovoltaïque. Notre groupe a donc approuvé sans réserve cet investissement, tout en regrettant son manque d'ambition.

## Mesures d'urgence en lien avec le COVID-19

Le Directeur des finances **Laurent Dietrich** a présenté le 3ème paquet de mesures d'urgence décidé par le Conseil communal pour contrer les effets de la pandémie, à hauteur de CHF 1.2 Mio. Au nom du groupe PDC/pvl, **Bernhard Altermatt** a salué les efforts consentis par le Conseil communal cet été à l'égard des familles, lesquels portent notamment la marque de notre Conseiller communal en charge de la Culture et de ses nombreux projets en Ville de Fribourg: « *Die Ausweitung der Angebote im Bereich der Ferienaktivitäten waren für viele Familien von höchsten Wert und haben viel dazu beigetragen, die Auswirkungen der Gesundheitskrise abzufedern* ». A l'inverse, notre groupe a regretté le peu d'aides apportées aux clubs sportifs et le manque de proactivité du Service des Sports. Notre groupe s'attachera désormais à mettre l'accent sur l'après-covid, en orientant les mesures vers la relance économique.

### Le PDC veut supprimer la taxe sur les spectacles

En marge de la séance, **Simon Murith** a réuni une coalition autour d'une proposition visant à supprimer la taxe communale sur les spectacles. Il a défendu en plénum la suppression de cette taxe désuète et pénalisante pour notre Commune et son tourisme comme destination d'événements, pour nos acteurs culturels et sportifs comme organisateurs et, *in fine*, pour les habitantes et habitants comme spectateurs et soutiens: « *Les acteurs événementiels culturels et sportifs n'ont pas besoin de taxe* ». Cette proposition a convaincu la quasi-totalité du Conseil général et a été transmise au Conseil communal. La balle est désormais dans le camp de l'Exécutif.

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION

**Claude Richard**, [claudio.richard@cg.ville-fr.ch](mailto:claudio.richard@cg.ville-fr.ch)  
Responsable communication PDC Ville de Fribourg  
Conseiller général

